



Fermeture d'une sarl apres 2 ans d'inactivitté

Par **eros09**, le **23/08/2014** à **10:50**

Bonjour,

Je vous explique en gros mon problème je suis gérant d'une SARL depuis mars 2012, cette société n'a jamais fonctionné elle est en sommeil depuis le début et je voudrais la liquider .

Je voudrais savoir quelles procédures suivre et qui contacté pour y arriver merci.

aussi, J'ai reçu de la part des impôts 1500€ à régler si quelqu'un peut me dire à quoi cela correspond merci de votre aide

Par **alterego**, le **23/08/2014** à **13:27**

Bonjour,

La période de suspension d'activité est assimilée à une cessation d'activité au bout de 12 mois consécutifs.

L'entreprise pendant ces 12 mois reste donc redevable de la CFE dont le montant de la contribution est de l'ordre de celui dont vous nous faites part.

Pourquoi ne pas interroger le SIE dont vous dépendez puisqu'il en est l'émetteur ?

Petite parenthèse sur le plan social, si aucun appel de cotisations n'a été émis depuis la création, attendez-vous à recevoir, à titre personnel, celui du RSI. Avec ou sans activité de

l'entreprise, le gérant non salarié est redevable d'une cotisation minimale.

Cordialement

Par **eros09**, le **23/08/2014 à 17:20**

bonsoir,
merci de votre réponse, oui je vais me rendre au service des impôts pour la CFE .
Savez-vous où dois-je me rendre pour fermer mon entreprise

cordialement

Par **alterego**, le **25/08/2014 à 17:50**

Bonjour,

Soit le CFE, soit le Registre du Commerce.

Personnellement, s'agissant d'une SARL, je ne m'embassasse pas du CFE, je privilégie le RCS. Une fois que mon dossier (assemblée, enregistrement, publicité légale, liasse de radiation que je télécharge sur le net) est complet. Le lendemain j'ai l'extrait Kbis.

La société étant déjà sans activité depuis sa création, la procédure est simple.

Cordialement

Par **eros09**, le **25/08/2014 à 18:06**

merci de votre réponse, je suis le seul gérant il n'y a pas d'associés donc pas d'assemblée je pense je n'y comprend rien pour vous dire on m'a poussé à l'ouvrir et je me retrouve avec ça sur le dos pas cool

Je dois télécharger un dossier sur le net et le donné au RCS ? merci de votre aide je suis perdu si vous avez le plus d'infos je suis preneur
cordialement